

## PROGRAMME ERASMUS + 2020/2021

### *Dossier d'informations pour la mobilité COURS*

#### Partie 1: QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME ERASMUS+ ?

Erasmus+ est le programme de l'Union Européenne en faveur de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport en Europe.

Ce programme offre la possibilité d'étudier, de se former, d'acquérir une expérience ou de faire du bénévolat à l'étranger. Les pays membres du programme Erasmus+ sont : les pays membres de l'Union européenne et les États membres de l'association européenne de libre-échange (Islande, Liechtenstein, Norvège) + Turquie, Macédoine, Serbie, Suisse.

Il propose 4 actions : la MOBILITÉ, les PARTENARIATS, le SOUTIEN AUX POLITIQUES, les actions JEAN MONNET.

#### **A. QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN PROJET DE MOBILITÉ ?**

- Acquisition de nouvelles connaissances, aptitudes, compétences ;
- Atout sur le marché du travail européen et non-européen ;
- Expérience de vie & développement personnel des participants (initiative, autonomie, motivation...);
- Amélioration des compétences en langues étrangères ;
- Sensibilisation à d'autres cultures européennes et pays ;
- Découverte d'un autre « type » de formation ;
- ...

#### **B. POUR QUI CE PROGRAMME EST-IL DESTINÉ ?**

Les étudiants de 2ème année de l'ESA peuvent soumettre leur candidature dans le but de participer à un projet de mobilité Erasmus pour un échange durant la **3ème année d'étude**.

#### **C. QUELS SONT LES TYPES DE MOBILITÉS PROPOSÉS PAR LE PROGRAMME ?**

Trois types de mobilité sont proposées aux étudiants de l'ESA :

- **Mobilité COURS durant le 1<sup>er</sup> quadrimestre de BAC 3 : aller suivre une partie de ses cours dans un établissement partenaire (minimum 3 mois).**
- Mobilité STAGE durant le 2<sup>ème</sup> quadrimestre de BAC 3 : réaliser un stage dans une entreprise/institution étrangère (minimum 9 semaines).
- Mobilité STAGE « Jeune Diplômé » : réaliser un stage dans une entreprise/institution étrangère de minimum 9 semaines, jusqu'à 1 an après la diplomation.

Les Écoles partenaires et les lieux de stage se trouvent exclusivement dans l'Union Européenne.

#### **D. LES CONDITIONS À RESPECTER POUR CANDIDATER :**

- Être étudiant inscrit régulièrement à l'ESA Saint-Luc Tournai
- Être en ordre d'inscription et de paiement du minerval auprès de l'ESA

- Réussir 120 crédits en première session à la fin de la deuxième année et être admis en troisième
- Faire approuver le programme de cours par le responsable de section et la Direction
- Respecter les délais de l'ESA
- Respecter les délais de l'établissement d'accueil

***Situation Covid-19***

***En raison du climat sanitaire actuel, les départs en mobilité sont susceptibles d'être postposés ou annulés.***

## Partie 2 : POSER SA CANDIDATURE POUR UN ÉCHANGE COURS

### **1. DOSSIER DE CANDIDATURE ET SÉLECTION (étape 1):**

**Préparer un dossier de candidature :**

Merci d'envoyer votre dossier complet à l'adresse [erasmus@saintluctournai.be](mailto:erasmus@saintluctournai.be) avant le 15 mai 2021. Ce dossier est composé de :

- Du formulaire d'inscription complété ;
- Un CV (en français et dans la langue de l'institution d'accueil) ;
- Une lettre de motivation (en français et dans la langue de l'institution d'accueil : pourquoi choisir de partir étudier à l'étranger durant un quadrimestre...) : Format A4, max 2 pages ;
- Un portfolio reprenant vos travaux ;
- Votre relevé de notes ;
- Une proposition des cours que vous souhaiteriez suivre lors de ce quadrimestre à l'étranger (voir la liste des cours sur leur site de l'établissement d'accueil) à hauteur de 30 crédits ECTS ;
- Une copie de la carte d'identité ;
- Une copie de la carte de banque.

**Les critères de sélection :**

- Attitude de l'étudiant & motivation personnelle (rigueur, respect des délais...)
- Réussite des crédits ECTS requis ;
- Connaissance suffisante de la langue du pays d'accueil ;
- Le candidat sera sélectionné à la suite de l'avis du service des relations internationales, de l'enseignant référent de la section concernée et de la Direction.

### **2. CONVENTION AVEC L'ÉTUDIANT (LEARNING AGREEMENT) (étape 2)**

Une fois que vous êtes sélectionné par l'ESA : vous devez remplir la convention d'études / learning agreement avec les cours que vous souhaitez suivre dans l'institution d'accueil. La liste des cours se trouve sur le site internet du partenaire.

Cette convention est un « contrat pédagogique » précisant le programme d'études à suivre en mobilité, convenu entre l'étudiant, l'organisation d'envoi et l'organisation d'accueil : ce document se trouve ici : [http://sup.saintluctournai.be/wp-content/uploads/2020/05/Convention-d%C3%A9tudes\\_FR\\_ESASaintLucTournai.docx](http://sup.saintluctournai.be/wp-content/uploads/2020/05/Convention-d%C3%A9tudes_FR_ESASaintLucTournai.docx)

Ce contrat permet de reconnaître les crédits acquis durant votre séjour à l'étranger, qui sera mentionné dans votre diplôme.

### **3. DÉMARCHES AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE (étape 3)**

Une fois votre candidature transmise à votre institution d'accueil (par le service des Relations Internationales de l'ESA) :

- Évaluation de votre niveau de compétences en Langue (Espagnol, Anglais, Italien, Portugais etc.) sur la plateforme Online Linguistic System ;
- Envoi des documents demandés par l'école partenaire : l'étudiant s'informe des démarches à effectuer auprès de l'établissement d'accueil.

#### **4. FINALISATION DU DOSSIER AVANT DÉPART (étape 4)**

Si vous êtes acceptés comme étudiant au sein de l'établissement d'accueil :

Remise des derniers documents à l'adresse [erasmus@saintluctournai.be](mailto:erasmus@saintluctournai.be)

- Copie de la carte européenne de soins de santé
- Assurances éventuelles
- Signature du contrat Étudiant.

#### **5. TEST DE LANGUE (étape 5)**

Votre niveau de compréhension de la langue de votre pays d'accueil sera évalué par la plateforme Online Linguistic System (Anglais, Espagnol, Italien, Portugais...). Un lien vers le test vous sera envoyé sur votre mail [@saintluctournai.be](mailto:@saintluctournai.be).

#### **6. BOURSE D'ÉTUDES (étape 6)**

Les étudiants en mobilité reçoivent une « bourse d'études » destinée à couvrir en partie les coûts engendrés par la période de mobilité à l'étranger.

Le montant de cette somme est défini par :

- Le coût de la vie du pays (voir tableau ci-dessous) ;
- Du statut socio-économique de l'étudiant (étudiants boursiers de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

*La répartition de cette somme entre les étudiants s'effectue conformément aux recommandations de l'Union européenne. Dans le cas des stages, toute indemnité ou forme quelconque de rémunération octroyée par l'entreprise/organisation d'accueil à l'étudiant est compatible avec la subvention européenne Erasmus+. Aucune bourse n'est octroyée à moins de 200 km du domicile de l'étudiant ou en Belgique (un Erasmus suppose un délogement et un dépaysement).*

*Les étudiants sont exemptés du paiement de frais pour leurs cours, leur inscription, leurs examens et leur accès aux laboratoires et aux bibliothèques de l'établissement d'accueil.*

*Les étudiants qui bénéficient d'une subvention européenne Erasmus+ devront la rembourser en tout ou en partie s'ils ne respectent pas les termes de la convention de subvention.*

**Le montant de la bourse vous est versé en plusieurs fois. Pour recevoir votre subvention, vous devez :**

- Signer votre contrat de bourse au bureau des Relations internationales ;
- Remplir votre attestation d'arrivée par votre organisme d'accueil ;  
= vous recevez 70% de la bourse.
- Remplir votre attestation de départ par votre organisme d'accueil ;
- Evaluer votre niveau de compétences en langue sur la plateforme Online Linguistic System.
- Compléter le rapport final ;  
= vous recevez le solde de votre bourse, 30%.

Taux applicables en fonction de la classification des pays :

<b>Groupe 1</b>	Coût de vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède.	<b>270 à 520 €/mois</b>
<b>Groupe 2</b>	Coût de vie moyen	Autriche, Belgique, Chypre, France, Allemagne, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal, Espagne	<b>220 à 470 €/mois</b>
<b>Groupe 3</b>	Coût de vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République Tchèque, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Ancienne République yougoslave de Macédoine	<b>170 à 420 €/mois</b>